

Il ne vint pas ici en touriste. Si je ne me trompe, il était Anglais. Pourquoi faut-il soudain supprimer, dans notre drapeau, tout rappel à notre tradition britannique? Je crois, monsieur l'Orateur, que nul citoyen canadien ne souhaite supprimer la fleur de lis du pavillon rouge; aucun ne refuse d'envisager un compromis; aucun ne se refuse à soumettre le pavillon rouge à l'épreuve d'un plébiscite national. Le seul moyen équitable qui permettra jamais aux Canadiens de savoir ce que la population du pays pense réellement de notre drapeau ou d'un modèle de drapeau, c'est de lui demander son avis sur la question.

Le premier ministre a pris plaisir, l'autre soir, à consigner au compte rendu certaines lettres qu'il avait reçues de Canadiens qui appuient son projet de drapeau. Je voudrais prendre quelques instants pour verser au compte rendu l'opinion de quelques-unes des personnes qui m'ont écrit à ce sujet. J'ai ici une lettre d'un habitant d'Halifax, qui traite des feuilles d'érable rouges figurant dans le modèle de drapeau proposé par le gouvernement. Je cite:

Je ne pense pas qu'il soit obligatoire de faire approuver le drapeau par le *college of heralds*, mais cette institution est assurément l'autorité suprême dans ce domaine. D'après la description officielle des armoiries du Canada, concédées en 1921, les trois feuilles d'érable qui figurent dans la partie inférieure de l'écu sur champ blanc, sont vertes et non pas rouges. Cela est conforme à la description de la branche qui apparaît dans les armoiries de la province de Québec: trois feuilles d'érable vertes sur champ jaune. Dans les armoiries de l'Ontario, ce sont trois feuilles d'érable or sur champ de sinople.

J'ai été président du comité du synode général de l'Église anglicane qui a adopté un blason en 1938. Ses armoiries se composent de la Croix de St-George et de quatre feuilles d'érable vertes au centre de l'écusson. Le premier dessin comportait des feuilles d'érable rouges. Mais le président de l'office héraldique (*Garter King of Arms*) nous a dit immédiatement que des feuilles d'érable rouges signifieraient une Église mourante et que la seule couleur qui convenait était le vert. C'était d'ailleurs la couleur des feuilles d'érable qui figuraient sur l'écusson du Canada de 1921.

J'espère bien que les feuilles d'érable rouges figurant au modèle ne symbolisent pas le déclin de la nation.

J'ai également reçu une lettre d'un Canadien d'Ottawa qui exposait avec force détails combien de temps le pavillon rouge avait été en usage au Canada et mentionnait plus spécialement une brochure parue au début du siècle, ayant pour auteur John S. W. Ewart et intitulée «Sir John A. Macdonald et le drapeau canadien». Cette publication nous apprend que, pendant de longues années, le pavillon rouge avait été en usage au Canada en tant que drapeau national.

En ce qui concerne un plébiscite, j'ai reçu bon nombre de lettres de personnes demeurant dans ma propre circonscription et

dans d'autres régions du Canada, qui demandaient instamment au gouvernement de ne pas tâcher d'imposer ses préférences personnelles au public canadien, mais d'obtenir l'avis de la population sur le dessin qu'elle jugerait approprié. Le premier ministre nous a lu, avec grand plaisir, certaines lettres qu'il avait reçues et qui approuvaient son modèle et son point de vue. J'ai, par hasard, à ma disposition copie d'une lettre qu'il a reçue d'une dame qui n'est pas canadienne et réside à Rochester (New-York).

J'aimerais vous citer les propos de cette dame uniquement pour vous signaler que les lettres reçues par le premier ministre ne sont pas toutes en faveur de son drapeau et de sa façon d'agir. Au contraire, on y voit à quel point lui et son parti se sont conduits comme des autocrates. Voici le texte:

Il n'y a qu'une chose de tragique. Je n'ai pas l'influence qu'il faudrait pour empêcher que ce drapeau soit présenté à la population ni pour amener le gouvernement à changer d'idée. En pays libre, deux modèles différents, le pavillon rouge et l'autre, devraient être présentés au peuple, qui serait appelé à se prononcer. Alors le peuple, qui est censé être libre, exercerait son droit de l'être. Il n'est qu'une chose que je puisse faire. C'est de détourner mon regard du nouveau drapeau, de me fermer les yeux bien fort une ou deux fois, puis de me desserrer la gorge. Je garde le très vivant souvenir d'un fort beau jeune homme qui n'était pas Canadien de naissance et qui, en 1940, après avoir levé la main pour caresser le pavillon rouge, avait dit: «Je vais me battre pour ma patrie d'adoption. Ce drapeau, je le protégerai. Je serai courageux et, un jour, je m'agenouillerai devant la reine.» Chaque 1^{er} juillet, dans le Livre du souvenir, la page où figure son nom se tourne. Il y a plusieurs années, un 1^{er} juillet, la reine s'est rendue à la salle où se trouve le Livre. Ce jour-là, je l'ai passé à pleurer, en me demandant si l'officier d'aviation qui m'était si cher s'était agenouillé devant la reine et si elle s'en était rendu compte.

Monsieur l'Orateur, voilà le genre de lettre qui montre combien le présent gouvernement se couvre de honte en tentant d'imposer à la population canadienne, de façon autocratique et dictatoriale, un fanion personnel, un drapeau qui ne signifie rien.

M. B. S. Mackasey (Verdun): Monsieur l'Orateur, je suis très conscient de n'être qu'un député de l'arrière-ban; toutefois, je prends part à un débat historique, au cours duquel plusieurs orateurs éminents ont déjà exprimé leur opinion et celles de leurs collègues. Ce n'est pas une tâche facile de s'exprimer en cette enceinte. On y est toujours conscient du fait que c'est une assemblée délibérante à l'auditoire critique et parfois fort cruel. Néanmoins, en dernière analyse, cet auditoire remplit le mandat qu'il a reçu de la population canadienne.

A certains moments, alors que j'écoute de ma place, à l'arrière-ban, les discours de grands Canadiens, je prends conscience de mon patrimoine. Monsieur l'Orateur, il y a en